

COMMUNE
D'ECKARTSWILLER
67700



Compte-rendu

des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 24 janvier 2017 à 19h15

Nombre de conseillers
élus :

11

Nombre de conseillers
en fonction :

11

Nombre de
conseillers
présents :

10

Convoqué le 18 janvier 2017

Compte-rendu affiché le 27 janvier 2017

Sous la présidence de M. Jean-Jacques JUNDT, Maire

Etaient présents : M. Jean-Paul PFEIFFER Adjoint au Maire - Mme Irène RICHERT- Mme. Annie KIEFFER - M. Oliver KORNMEYER - M. Guillaume BEYRLE - M. Claude SCHNEIDER - M. Jean-Claude HOYEAUX - M. Gérard JUILLET

Absent excusé avec procuration : M. Jean-Paul ROTHAN donnant procuration à M. Jean-Paul PFEIFFER

Absente excusée : Mme Yolande REBSTOCK

Ordre du jour

Secrétaire de séance – Désignation

Approbation du procès- verbal de la séance précédente

Factures

N° 2017 -01 INTERCOMMUNALITE – Désignation d'un délégué appelé à siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées dans le cadre la fusion de la communauté de communes de Marmoutier-Sommerau avec celle de Saverne

N° 2017 -02 INTERCOMMUNALITE - URBANISME – Transfert de compétence PLUi

N° 2017 - DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE – Compte-rendu d'information
Intercommunalité : Compte-rendu des Syndicats Intercommunaux

Demande d'autorisation d'ajouter un points à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour

INTERCOMMUNALITE - URBANISME – Transfert de compétence PLUi

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

SECRETAIRE DE SEANCE – DESIGNATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE M. Guillaume BEYRLE comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL de la séance du 15 novembre 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE, sans observation, le procès-verbal des délibérations adoptées en
 séance ordinaire du 15 novembre 2016.

FACTURES

Le Maire présente au Conseil Municipal les factures, réglées ou en cours de paiement,
 depuis la précédente séance du Conseil Municipal :

Désignation	Montant
Factures France TELECOM pour:	
téléphone + internet école (pour 2 mois)	
internet école (pour 1 mois)	97.09 €
téléphone mairie (pour 2 mois)	100.45 €
téléphone salle polyvalente (2 mois)	36.00 €
fax mairie	45.36 €
forfait mensuel + communications téléphone mobile 2 factures	29.98 €
abonnement internet mairie (mensuel) 1x62, 83 et 63,10 et 59.28	185.21 €
Saverne Repro Couleurs de Saverne du 21/12/2016 pour impression bulletin municipal	532.50 €
L'Eventail des vins de Saverne du 23/12/2016 pour cadeaux aînés	200.76 €
Garage AF autos de Saverne du 09/01/2017 carburant véhicule mairie	61.41 €
Garage AF autos de Saverne du 05/12/2016 carburant véhicule mairie	102.19 €
Garage AF autos de Saverne du 30/11/2016 lave glace et catadioptrés	11.60 €
Rexel matériel électrique de Monswiller du 30/12/2016	42.36 €
Fleuriste Seyller de Saverne du 15/11/2016 pour fleurissement automne	145.20 €
Fleuriste Seyller de Saverne du 31/12/2016 pour compositions pour aînés	45.00 €
Mat Bricolage Savernois de Saverne du 31/12/2016 petites fournitures	63.10 €
Electricité de Strasbourg du 29/12/2016 pour salle polyvalente	182.41 €
Electricité de Strasbourg du 10/11/2016 pour bâtiments communaux	478.89 €
Electricité de Strasbourg du 10/11/2016 pour éclairage public	477.91 €
ES Gaz de Strasbourg du 29/12/2016 pour mairie	677.44 €
ES Gaz de Strasbourg du 09/11/2016 pour école	28.59 €
ES Gaz de Strasbourg du 20/12/2016 pour école	394.16 €
Lehmann Matériaux de Dettwiller du 31/12/2016 bitume à froid	28.44 €
Berger Levrault de Labège du 02/01/2017 pour maintenance logiciel compta	390.44 €
La Poste de Périgueux du 21/12/2016 pour papier Etat Civil	43.32 €
Communauté de Communes de Saverne du 12/12/2016 pour 4ème trim. 2016 pour prestation Secrétaire intercommunal	7 340.17 €
Communauté de Communes de Saverne du 09/12/2016 pour 3ème trim. 2016 pour prestation Secrétaire intercommunal	5 820.57 €
Communauté de Communes de Saverne du 10/11/2016 pour DECEMBRE 2015 pour prestation Secrétaire intercommunal	1 091.87 €
Communauté de Communes de Saverne du 25/10/2016 pour 2ème trim. 2016 pour prestation Secrétaire intercommunal	5 600.23 €
Communauté de Communes de Saverne du 25/10/2016 pour 1er trim. 2016 Intervention Secrétaire intercommunal	4 664.21 €
L'Alsacienne de restauration de Schiltigheim du 14/12/2016 pour repas aînés	1 575.18 €
Zieglmeyer de Saverne du 22/12/2016 pour Eglise entretien chaudière	120.60 €
Trumpf de Dettwiller du 15/11/2016 pour produit lavage tablettes	43.20 €

Trumpf de Dettwiller du 31/10/2016 pour panier à verres et à couverts	162.00 €
Office National des Forêts de Saverne du 16/12/2016 pour travaux de maintenance et d'exploitation	4 464.17 €
SIMAB de Marly la Ville du 21/12/2016 fournitures administratives	150.34 €
Supermarché Match de Saverne du 20/12/2016 pour panier garni	26.95 €
Supermarché SUPER U de Saverne du 10/12/2016 pour fête des ainés	8.65 €
Arbrapain de Monswiller du 11/12/2016 pour fête des ainés	46.50 €
Cabinet Nonnenmacher d'Entzheim du 30/11/2016 pour paratonnerre	135.32 €
Adolff chauffage de Saverne du 08/12/2016 pour changement groupe de sécurité chaudière école	89.53 €
Servidis de Monswiller du 13/12/2016 boissons fête des ainés	35.90 €
Comptoir agricole de Hochfelden du 05/12/2016 sel déneigement	118.80 €
Matériaux Bricolage Savernois de Saverne du 31/11/2016 petites fournitures	19.10 €
Leclerc de Marmoutier du 05/12/2016 cadeaux pour les ainés	163.70 €
Bestdrive de Saverne du 30/11/2016 pour pneus neige et équilibrage véhicule mairie	191.59 €
ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) de Strasbourg du 24/11/2016 pour gestion listes électorales	140.60 €
ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) de Strasbourg du 26/11/2016 pour gestion paie	450.00 €
Docteur OLTEANU de Saverne du 05/12/2016 pour visite médicale Agent	34.50 €
Association Foncière de Steinbourg du 31/12/2016	30.34 €
Ziegelmeier de Saverne du 25/11/2016 pour intervention sanitaire et chauffage	2 492.77 €
SEDI d'UZES du 01/12/2016 pour fournitures administratives (formulaires mariage, guide des époux...)	94.88 €
Castorama de Lampertheim du 29/11/2016 petites fournitures	44.95 €
Vita compost de Dettwiller du 21/10/2016 pour compostage	720.00 €
Vita compost de Dettwiller du 31/10/2016 pour achat compost	13.75 €
Entrepôt Ernwein de Romanswiller du 31/10/2016 pour inauguration salle	420.79 €
Bender Motoculture de Saverne du 17/11/2016	56.42 €
Brico Dépôt de Sarrebourg du 15/11/2016 pour cadenas et chaîne	38.40 €
	105.00 €
Supermarché Match de Saverne du 09/05/2016 pour panier garni	45.00 €
SDIS 67 de Saverne du 03/11/2016 pour allocation vétéran 2016	1 130.34 €
Pâtisserie BAEHL de Saverne du 11/11/2016 pour inauguration salle	47.00 €
Supermarché Match de Saverne du 10/11/2016 pour inauguration salle	32.21 €
Travaux de mise en enrobés	
Adam de Bouxwiller du 21/11/2016 pour travaux préparatoires et terrassements	18 321.00 €
Adam de Bouxwiller du 05/12/2016 pour 1er acompte des deux impasses et du passage	52 798.92 €
Travaux salle polyvalente	
Carré d'architectes de Bischheim du 31/10/2016 note honoraires	504.00 €

INTERCOMMUNALITE

Désignation d'un délégué appelé à siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées dans le cadre la fusion de la communauté de communes de Marmoutier-Sommerau avec celle de Saverne

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C-IV du code général des impôts, il est créé au sein de la Communauté de Communes, une Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges (CLECT).

La CLECT est chargée d'évaluer les transferts de charges et de se prononcer lors de tout nouveau transfert de charges.

Chaque Conseil Municipal des Communes Membres de l'EPCI dispose d'au moins un représentant au sein de cette Commission. Cela permet de garantir une juste représentation des parties engagées.

La qualité de ces représentants ne fait pas l'objet de dispositions particulières. Un Conseiller Municipal peut donc siéger à la fois au sein de l'organe délibérant de l'EPCI et à la Commission d'évaluation des charges.

La Commission élit son Président ainsi qu'un Vice-Président parmi ses Membres. Le Président a pour mission de convoquer la Commission et de déterminer l'ordre du jour. Il préside les séances et, en cas d'absence, est remplacé par le Vice-Président.

La Commission peut faire appel, pour l'exercice de sa mission à des experts.

La Commission doit établir un rapport sur l'évaluation des charges transférées.

Celui-ci est ensuite soumis aux Conseils Municipaux pour approbation.

L'évaluation est adoptée si une majorité qualifiée de Conseils Municipaux donne son accord.

La Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau se compose d'un délégué par commune membre et 3 délégués pour Saverne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Vu la délibération 2017-08 de la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau

DECIDE de désigner :

M. Jean-Paul PFEIFFER Adjoint au Maire, membre titulaire

M. Jean-Jacques JUNDT Maire, membre suppléant

comme représentants de la Commune à la CLECT.

INTERCOMMUNALITE - URBANISME
Transfert de compétence PLUi

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

Vu le code général des collectivités territoriales

L'article 136 de la loi pour l'accès au logement et à l'urbanisme rénové dite loi ALUR prévoit le transfert automatique de la compétence Plan local d'urbanisme à compter du 27 mars 2017 à la communauté de communes Saverne Marmoutier Sommerau. En effet cette compétence sera effective à l'expiration d'un délai de 3 ans après l'adoption de la loi sauf dans le cas où 25% des communes membres de cet établissement de coopération intercommunale représentant au moins 20% de la population s'y opposent, dans les trois mois **précédents la date de transfert effectif.**

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE de s'opposer au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de Saverne Marmoutier Sommerau.

INTERCOMMUNALITE

COMPTES-RENDUS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Le Maire présente au Conseil Municipal les comptes rendus des Syndicats suivants :

- Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Région de Saverne du 03/11/2016 et 15/12/2016
- Délibération du comité syndical du Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Procès-verbal des délibérations du SMICTOM du 09/12/2016

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant examinés, M. le Maire lève la séance à 20h30.

Le présent procès-verbal est signé par tous les membres présents

JUNDT Jean-Jacques	Maire	
PFEIFFER Jean-Paul	Adjoint au Maire	
ROTHAN Jean-Luc	Adjoint au Maire	Absent excusé Procuration à M. Jean-Paul PFEIFFER
REBSTOCK Yolande	Conseillère Municipale	Absente excusée
JUILLET Gérard	Conseiller Municipal	
KIEFFER Annie	Conseillère Municipale	
HOYEAUX Jean-Claude	Conseiller Municipal	
RICHERT Irène	Conseillère Municipale	
SCHNEIDER Claude	Conseiller Municipal	
KORNMEYER Olivier	Conseiller Municipal	
BEYRLE Guillaume	Conseiller Municipal	